

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 février 2019**

**Rapporteur :  
Monsieur André  
GUENEGAN**

**N° 15**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 13/02/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/02/2019 (accusé de réception du 12/02/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Festival de l'artisanat du 8 au 10 mars 2019**

**Dans le cadre de la troisième édition du Festival de l'Artisanat qui se tiendra du 8 au 10 mars 2019, il est proposé que la ville de Quimper soutienne financièrement la manifestation en versant 5 000 € pour valoriser les entreprises artisanales de son territoire.**

\*\*\*

La seconde édition du Festival de l'Artisanat s'est tenue du 9 au 13 mars 2017 et a regroupé au Parc des Expositions de Quimper Cornouaille 300 exposants et 20 000 visiteurs avec pour objectif de mieux valoriser les métiers, l'artisanat et l'apprentissage. A la satisfaction générale des artisans présents, le festival a connu un grand succès avec une forte affluence du grand public et des centres de formation ainsi qu'un suivi médiatique important.

Cette grande fête de l'artisanat sera à nouveau célébrée en 2019. Cette troisième édition se déroulera sur trois jours, du 08 au 10 mars. 9 000 m<sup>2</sup> d'expositions, de stands, d'animations, d'ateliers et d'espace d'accueil seront dédiés aux artisans afin de célébrer cet événement comme il se doit.

300 entreprises artisanales et organismes de formation seront présents, répartis en 6 espaces métiers : Bâtiment - Saveurs et Gourmandises – Auto-Moto - Déco, Mode, Beauté et Artisanat d'art - Fleurs, Jardins et paysages – et Maritime.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'autoriser monsieur le maire à verser une subvention de 5 000 € à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère pour l'organisation du festival de l'artisanat. Ce soutien permet de valoriser la ville de Quimper dans les supports de

communication du festival et d'organiser le concours pour le prix de la ville de Quimper ;

2 - d'approuver le règlement du concours qui décernera un prix à un artisan présent sur le festival et qui a, sur son stand, œuvré pour la valorisation artisanale de la ville de Quimper.